

Leçon 3

EPISTÉMOLOGIES ET ÉTHIQUES DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT

Un cours préparé par Jean-Paul Vanderlinden et
Donato Bergandi

1

Mais alors doit on demeurer objectif, objective?

- Pratique-t-on nécessairement de l'objectivisme?
 - Sommes nous prisonnier de l'internalisme
- IMPOSSIBLE!
- L'anthropocène soulève ces questions de façon aigue.
 - *La science révèle le politique*
 - *La science est emportée par un tourbillon qui relève des valeurs*
 - *Ce tourbillon questionne le concept même de développement*

2

Exemples de controverses socio-scientifiques

- Biodiversité
 - la protection de la biodiversité : (intangibilité) ;
 - conservation de la biodiversité : (exploitation « rationnelle ») ;
- L'impact écologique et social des OGM
 - risques de contamination écologique + organisation de l'exploitation des problèmes socio-économiques des pays en voie de développement ;
 - pas de dangers de contamination écologique + amélioration de la valeur nutritive des cultures + résolution de la famine dans le monde ;
- Le réchauffement climatique
 - il existe bel et bien un phénomène de réchauffement globale planétaire;
 - scepticisme vis-à-vis de l'hypothèse du réchauffement climatique d'origine anthropique + sous-évaluation de l'influence des activités humaines sur le climat.

3

Controverses socio-scientifiques

- Face à une controverse ou le maintien de l'internalisme semble difficile, voire impossible.
 - *Quelle posture adopter.*
- Pour un professionnel, la déontologie, ou éthique professionnelle, est le cadre éthique destiné à permettre de résoudre des dilemmes
- Il n'existe pas de déontologies stabilisée pour ce qui est du rôle de nos professions dans la controverse.
 - *Notre déontologie touche d'autres sujets*
- Face à une controverse socio-technique trois postures possibles
 - *Neutralité*
 - *Partialité*
 - *Impartialité*
 - Avec plus ou moins d'exclusive.
 - *Déclinons les!*

4

D'un côté du spectre: la neutralité

NEUTRALITÉ EXCLUSIVE

- « faits » et « valeurs » sont exclusifs les uns des autres ;
- le scientifique n'exprime pas publiquement son opinion qui ne relève pas de la dimension scientifique ;
- Souvent attribué comme norme.

IMPARTIALITÉ NEUTRE

- Le scientifique reconnaît que la dichotomie entre « faits » et « valeurs » est dénuée de sens ;
- Il est conscient de son engagement (scientifique, moral, politique) ;
- Le scientifique n'exprime pas publiquement son avis sur la question controversée car elle pourrait influencer l'opinion publique.

5

De l'autre côté du spectre: plus ou moins d'engagement

PARTIALITÉ EXCLUSIVE

- sélection orientée des éléments théoriques, factuels et axiologiques ;
- le scientifique exprime ses préférences (scientifiques, morales) en essayant de les présenter comme des « vérités scientifiques. »

IMPARTIALITÉ ENGAGÉE

- le scientifique reconnaît que la dichotomie entre « faits » et « valeurs » n'est pas fondée ;
- conscient de son engagement, il essaye de ne pas se faire guider par ses préférences (scientifiques, morales, politiques) dans l'analyse du contenu scientifique de la question controversée ;
- le scientifique exprime publiquement son opinion en participant au débat public.

6

Reformulons ces questions

- Quelle limite doit être tracée entre la « **rationalité scientifique** » et la « morale subjective » du chercheur ?
- Comment le scientifique peut-il **ne pas s'impliquer idéologiquement ou émotionnellement** en tant que citoyen-scientifique ?
- Comment est-il possible de ne pas s'identifier à l'une ou l'autre des visions du monde qui « filtrent » et « construisent » les données scientifiques ?
 - *Et comment identifier ces visions du monde*

7

EPISTÉMOLOGIES ET ÉTHIQUES DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT

Un cours préparé par Jean-Paul Vanderlinden et
Donato Bergandi

Fin de la leçon 3

8